



**Avis d'information au public
Le 11 décembre 2025**

Madame, Monsieur,

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le :

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 A 19H00

SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;
- Clôture du budget annexe de la ZAR – Zone d’Aménagement de la Route de Tailleville ;
- Décision modificative n°1 – budget principal ;
- RPQS Syndicat d’Assainissement de la Côte de Nacre 2024 ;
- Tarifs communaux 2026 ;
Règlement du concours photographique 2025 « Notre belle ville » ;
- Transfert de la RD219A dans la voirie communale ;
- Mise en œuvre de la gratuité d’inscription à la médiathèque communale ;
- Convention avec le département pour la lecture publique dans les bibliothèques de niveau 1 ;
- Transfert de la compétence Habitat : modification des statuts de Cœur de Nacre ;
- Séjour à Paris pour les adhérents du local jeunes ;
- Séjour à Strasbourg pour les enfants du conseil municipal jeune ;
- Transformation du poste de Coordinateur périscolaire-loisirs à temps complet sur le grade d’animateur en Responsable du service périscolaire-extrascolaire à temps complet sur le grade d’adjoint d’animation principal de 2ème classe ;
- Création d’un emploi permanent d’animateur/trice périscolaire et extrascolaire au grade d’adjoint territorial d’animation - catégorie C ;
- Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire au titre de l’article L.2122-22 du CGCT ne donnant pas lieu à débat depuis le conseil municipal du 5 novembre 2025 ;
- Informations diverses ne donnant pas lieu à délibération.

